

COMPTE-RENDU D'ASSEMBLÉE

SÉANCE DU 22 JANVIER 2016



Collège	Membre	Présent(e)	Excusé(e)	Absent(e)
Collège des habitants	Laura VANDEVELDE	X		
	Thomas CHERET			X
	Isabelle VEILLERETTE		X	
	Thierry BAILLY	X		
	Claudine QUÉTARD	X		
	Aurélié MAGNIEN	X		
	Patricia LEBLANC	X		
	Guillaume MAURAND	X		
	Odette LIESENFELT	X		
	Jean-Marie COLUSSI	X		
Acteurs de la vie locale (associations)	Thomas OHAYOUN	X		
	Philippe GILBERT	X		
	Frédéric ALBAREL		X	
	Philippe PETITEAU	X		
Acteurs de la vie locale (vie économique)	Nelly COLLOT-TOUZÉ	X		
	Karine PARIZOT			X
	Didier COURTALON			X
Parents d'élèves	Annabelle MILLET		X	
	Stéphanie BOSSARD		X	
Collège des élus	Sylvia VOINET	X		
	Stéphanie PERRET	X		
	Alain ANDRÉ	X		
	Sophie BOIS		X	
	Bruno CAPOZZOLI	X		
	Jean-Michel HARTMANN	X		
Collège des mineurs	Nell OUAGNON			X
	Victor BERTHELOT	X		
	Dorian BEAUVALLET	X		

>>> AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA NOUE LUTEL

Sylvia VOINET informe les membres qu'un budget de 10 000 € a été alloué par la Ville au projet d'aménagement du parc de la Noue Lutel pour l'année 2016.

Au regard de cette enveloppe, les élus du Conseil des habitants sont invités à choisir les aménagements qui seront en priorité réalisés cette année :

1. Aires de pique-nique : remplacement des tables abimées et création d'une nouvelle aire
2. Construction de barbecues
3. Aménagement d'un terrain de pétanque

La mairie va très rapidement solliciter les entreprises afin que ces aménagements soient réalisés courant mai / juin.

Par ailleurs, la Ville de Sainte-Savine a répondu à l'appel à projet du Grand Troyes dans cadre de son dispositif de cofinancement structurant. Une aide de 10 560 €, correspondant à 20% des dépenses totales éligibles du projet d'aménagement a été sollicitée.

D'autres financeurs privés pourront être sollicités. Pour toute démarche des membres dans ce sens, le dossier de présentation du projet est disponible sur demande auprès de Lucie BALANCHE.

>>> JARDINS CITOYENS

Il apparaît nécessaire que la Ville établisse un règlement afin de donner un cadre à la mise à disposition de ses parcelles.

Un projet de règlement a été adressé à l'ensemble des membres du Conseil des habitants, en tenant compte des suggestions faites durant la réunion :

- **Création d'un comité de pilotage** composé d'élus, de membres du Conseil des habitants, de services municipaux (espaces verts, développement durable, démocratie) et d'usagers des jardins, qui sera en charge de la gestion des jardins.

- **Durée d'occupation de 3 ans minimum** avec possibilité de continuer à profiter de la parcelle si la liste d'attente est vide.

- **Taille des parcelles de 40 m² à 200 m²**, attribuées en fonction de la composition du foyer et du niveau de jardinage de la personne demandeuse.

Les membres sont invités à lire attentivement le projet de règlement et à faire part de leurs remarques et propositions qui seront débattues lors de la prochaine assemblée.

Les personnes inscrites sur la liste d'attente pour l'obtention de parcelles seront conviées à une réunion de présentation du projet de jardins citoyens qui se déroulera mardi 15 mars à 19h à la mairie. Les élus du Conseil des habitants sont invités à participer à cette rencontre.

>>> INCROYABLES COMESTIBLES

La Semaine Européenne du Développement Durable 2016 aura lieu du 30 mai au 5 juin et aura pour thème dans toute l'agglomération « Les incroyables comestibles ».

Les incroyables comestibles, qu'est ce que c'est ?

« Incredible Edible » ou « Incroyables Comestibles » est une expérience qui consiste en la mise à disposition gratuite par les citoyens participant au mouvement des légumes qu'ils cultivent devant chez eux, disséminés dans la ville et accessibles gratuitement à tous. Todmorden (en Angleterre)

est la première ville à avoir lancé en 2008 et réussi une expérience d'autosuffisance alimentaire qui prend de l'ampleur de jour en jour. De nombreuses villes en France ont initié ce nouvel art de vivre pour un bonheur citoyen concret, dans le souci de pacifier les relations humaines et de valoriser de manière citoyenne chaque espace cultivable pour le bien commun. L'autonomie alimentaire, dans un esprit fraternel et de coopération, est au cœur de la réflexion et de l'action des Incroyables Comestibles.

• **A Sainte-Savine :**

L'inauguration de la Semaine du Développement Durable aura lieu le 31 mai dans notre commune. Cet événement sera l'occasion de lancer officiellement le projet Incroyables comestibles, qui aura vocation à perdurer au delà de cette semaine d'animations.

Mobilisation citoyenne

Les réseaux citoyens (type Colibri) seront sollicités pour relayer l'initiative, rassembler les personnes volontaires et imaginer avec elles la mise en oeuvre des incroyables comestibles dans notre ville. Les membres du Conseil des habitants sont également invités à communiquer sur le projet et à rejoindre le groupe. Seront aussi sollicités : les bénévoles et usagers du centre social, les parents d'élèves, associations, usagers de la médiathèque, école de musique, commerçants...

A noter : à l'initiative des Colibris, **une plantation de graines aura lieu dimanche 21 février** aux Serres municipales (rue Paul Doumer). Les plans seront repiqués en ville lors de la Semaine du Développement.

Pour participer activement au projet et intégrer le groupe des incroyables comestibles, faites vous connaître auprès du service Démocratie au 03 25 71 39 67 – democratie@ste-savine.fr,

Rôle de la Ville

Les services des Espaces verts, Démocratie, Développement durable et Communication travailleront en lien avec le groupe de citoyens qui portera les Incroyables comestibles : en amont, pour la mise en oeuvre du projet et en vue de la semaine du Développement Durable, puis tout au long de l'année pour accueillir, valoriser et développer l'initiative.

Dans un premier temps, les zones de plantation seront déterminées par la Ville et seront situées au centre ville et éventuellement aux abords des aménagements du parc de la Noue Lutel. Les citoyens pourront par la suite proposer de nouvelles zones à la mairie.

Pour plus d'informations sur les INCROYABLES COMESTIBLES, vous pouvez consulter le site : <http://lesincroyablescomestibles.fr/>

>>> NOUVELLES THÉMATIQUES

Sylvia Voinet rappelle au Conseil des habitants que les membres peuvent être à l'initiative de sujets de travail. Après un tour de table, l'assemblée exprime sa volonté de se pencher sur le plan de circulation de la Ville. Cette thématique sera abordée lors de la prochaine réunion, en présence de Jean-Jacques GOUVENOT, directeur des services techniques municipaux.

**LA PROCHAINE RÉUNION SE DÉROULERA VENDREDI 4 MARS 2016,
À 19H, AU COSEC DE LA NOUE LUTEL
ORDRE DU JOUR**

PARC DE LA NOUE LUTEL : AMÉNAGEMENTS POUR 2016
JARDINS CITOYENS : DISCUSSION ET VALIDATION DU RÈGLEMENT
INCROYABLES COMESTIBLES
PLAN DE CIRCULATION : ÉCHANGE AVEC LE DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES